

Et maintenant, en grève pour sauver le Lycée pro !



Le projet Macron/Grandjean vise à détruire purement et simplement le Lycée professionnel. C'est une attaque frontale contre les personnels. C'est une atteinte au droit à l'éducation pour les élèves de la voie pro. Aujourd'hui il faut une riposte d'ampleur : seule la grève le permet.

50 % de stages en plus = l'enseignement découpé à la hache

La réforme Blanquer de 2018 avait déjà supprimé 300 à 400 heures de cours en Bac Pro, 200 heures en CAP. Augmenter les périodes de stage de 50 % c'est faire encore pire. Les risques concrets et immédiats ? Pour les personnels : reconversions forcées, mutations impossibles, suppressions de postes et licenciements de contractuels. L'annualisation du temps de travail est de plus en plus probable. Pour les élèves : pertes massives d'heures de cours, soumission accrue aux patronats locaux.

Application locale = fin de l'égalité

Macron a annoncé que son projet s'appliquerait établissement par établissement.

établissement avec la « liberté » d'adapter les heures de cours. Les entreprises pèseraient dans les choix. C'est le service public subordonné aux intérêts privés. C'est la fin des horaires disciplinaires identiques partout, donc de l'égalité de traitement des personnels et d'un même droit à l'éducation pour les élèves. Chaque collègue sera invité à piquer les heures de l'autre, chaque lycée à couler les formations de celui d'à côté.

Calendrier brutal ? Riposte déterminée !

Macron veut aller vite. Les premiers décrets réglementaires seraient publiés dès janvier 2023, son projet s'appliquerait dès la rentrée de septembre 2023. Nous aussi nous devons agir ! L'intersyndicale qui appelle à la grève le 18 octobre est très large : elle doit se traduire par une riposte forte et déterminée des personnels, dès maintenant.

SUD éducation appelle les personnels des LP à se saisir massivement de la journée de grève du 18 octobre, à se réunir en Assemblées générales pour décider des suites, dès novembre.

Ensemble, nous pouvons battre Macron !

Du 1er au 8 décembre, l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale sont appelé-es à voter pour désigner leurs représentant-es dans les instances. Organisées tous les 4 ans, ces élections déterminent la représentativité des syndicats dans l'Éducation nationale et dans la Fonction publique. Pour des élu-es de combat, qui ne se laissent pas faire face à l'administration, pour envoyer un signal fort : du 1er au 8 décembre, votons SUD éducation-Solidaires.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTONS POUR
UNE AUTRE | UNE AUTRE
ÉCOLE | SOCIÉTÉ

